

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 363f10

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

EuroDIG : l'Europe attachée à la liberté d'accès et à une définition des responsabilités

Madrid, 03.05.2010 – Internet devrait être un espace où les utilisateurs, les opérateurs et les gouvernements ont des droits et responsabilités clairement établis. L'accès ouvert aux contenus et aux services, sans réglementation excessive, et la promotion des processus démocratiques en ligne contribuent à l'intérêt général. Ce sont là quelques-uns des principaux messages du 3^e Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (EuroDIG), organisé à Madrid les 29 et 30 avril.

Quelque 300 représentants du secteur privé, des gouvernements, des parlements, de la société civile, des médias, des institutions, y compris de 10 forums nationaux sur la gouvernance de l'internet, ont débattu ouvertement des questions les plus brûlantes dans le domaine de la gouvernance de l'internet.

Des thèmes aussi variés que la neutralité d'internet, la protection de la vie privée et les politiques concernant les contenus mis en ligne en Europe, notamment la question de la responsabilité – qui est responsable de quoi sur la Toile – ont donné lieu à d'intenses discussions. La question de savoir jusqu'à quel point les fournisseurs de services internet doivent bloquer l'accès aux contenus a été très controversée. Pour ce qui est de la lutte contre la pornographie enfantine sur internet, les participants ont considéré que le blocage de sites web par certains pays européens ne constituait jamais que « la moins mauvaise alternative » à la fermeture de ces sites.

Lors de la séance d'ouverture, Philippe Boillat, Directeur Général des droits de l'homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe – dont les services assurent le secrétariat d'EuroDIG – a estimé qu'il était opportun d'inviter le Département d'Etat des Etats-Unis au Conseil de l'Europe afin d'envisager des solutions novatrices à des questions comme le trafic internet transfrontalier, les responsabilités du secteur privé en matière de protection de la vie privée et des données ou encore les tentatives des gouvernements pour réglementer internet.

A noter lors de cette 3^e édition, 60 participants ont suivi l'événement à distance et sont intervenus depuis des plateformes situées dans 10 villes, pour la plupart dans des pays d'Europe orientale.

Les débats qui se sont déroulés au cours d'EuroDIG serviront à préparer les contributions des acteurs européens au Forum sur la gouvernance de l'internet prévu en Lituanie au mois de septembre.

La conférence était organisée par le [Forum espagnol sur la gouvernance de l'internet](#), le [Conseil de l'Europe](#) et l'[Office fédéral suisse de la communication \(OFCOM\)](#), en collaboration avec d'autres parties prenantes et avec le soutien de [Telefónica](#) et de [Fundación Telefónica](#), du ministère espagnol de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce (par l'intermédiaire de [red.es](#)) et de la [Ville de Madrid](#) dans le cadre de la Présidence espagnole de l'Union européenne.

Vous trouverez les comptes-rendus des ateliers sur www.eurodig.org.

Contact presse : Jaime Rodríguez, Conseil de l'Europe, portable +33 (0) 689 99 50 42, jaime.rodriguez@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int